**MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QU’**

Une séance extraordinaire du conseil municipal se tiendra le lundi 17 décembre 2018 à 19h à la salle du conseil située au 53 rue des Pionniers à La Macaza.

**Ordre du jour de la séance extraordinaire**

1. Ouverture de la séance.

2. Résolution – Adoption des prévisions budgétaires 2019.

3. Adoption du programme triennal d’immobilisations 2019-2021.

3. Résolution – Adoption du règlement 2018-139 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l’exercice financier 2019.

4. Période de questions.

5. Levée de la séance.

**DONNÉ À LA MACAZA CE 6e JOUR DE DÉCEMBRE 2018**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Étienne Gougoux

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Étienne Gougoux, directeur général adjoint de la municipalité de La Macaza, certifie avoir publié l’avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des quatre endroits suivants : babillards à l’extérieur de l’Hôtel de Ville, au lac Chaud, au lac Macaza et aux boîtes postales du lac Clair, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 6e jour de décembre 2018.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Étienne Gougoux